FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES FOYERS RURAUX DE SAONE ET LOIRE
Hameau de l'Eau Vive
71960 LA ROCHE VINEUSE

AUDITIS
A l'attention de Monsieur Thierry DUMAS
113 Rue des Grands Crus – Loché
CS 80001
71017 MACON CEDEX

Mâcon, le 31 mars 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Cette lettre vous est adressée en application de vos normes d'exercice professionnel dans le cadre de vos contrôles relatifs à l'audit des comptes annuels de la fédération susnommée afférent à l'exercice clos le 31/12/2022. Ces comptes font apparaitre à cette date des fonds propres de 115 468 €, y compris une perte de 43 774 €.

En tant que responsables de l'établissement des Etats Financiers et du contrôle interne afférent à leur préparation, nous vous confirmons, ci-après, en toute bonne foi et au mieux de notre connaissance, les informations et affirmations qui vous ont été fournies dans le cadre de votre mission :

1. Les Etats Financiers ont été établis de manière régulière et sincère, pour donner une image fidèle de la situation financière et du résultat de la fédération conformément aux règles et principes comptables français.

2. Des contrôles destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre. Nous vous avons communiqué tout changement significatif effectué dans nos process, contrôles, politiques et procédures pour répondre aux impacts de la crise Covid-19 sur notre système de contrôle interne.

3. Nous n'avons pas connaissance de faiblesses significatives de contrôle interne ou de déficiences majeures.

4. A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des Etats Financiers et/ou du rapport financier, qui nécessiterait un traitement compable ou une mention dans l'annexe et/ou dans le rapport financier.

Les évènements importants survenus, le cas échéant, depuis la date d'arrêté des Etats Financiers et/ou du rapport financier feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale d'approbation des comptes.

5. Nous avons mis à votre disposition :

- Tous les documents comptables, les contrats ayant ou pouvant avoir une incidence significative sur les Etats Financiers, les procès-verbaux des assemblées générales et des réunions des organes sociaux tenues au cours de l'exercice et jusqu'à la date de cette lettre, ainsi que
- Nous n'avons connaissance d'aucun rapports, avis ou positions émanant d'organismes de contrôle ou de tutelle dont le contenu pourrait avoir une incidence significative sur les Etats Financiers.

6. Nous vous avons fourni toutes les informations supplémentaires que vous nous avez demandées et laissé libre accès aux personnes au sein de l'entité que vous avez souhaité rencontrer pour les besoins de l'audit.

7. Nous vous avons fait part de notre appréciation sur le risque que les Etats Financiers puissent compter des anomalies significatives résultant de fraudes.

Nous n'avons pas eu connaissance de :

a. fraudes suspectées ou avérées et impliquant la direction, des employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne ou d'autres personnes dès lors que la fraude est susceptible d'entraîner des anomalies significatives dans les Etats Financiers ;

b. allégations de fraude susceptibles d'avoir un impact sur les Etats Financiers, provenant des employés, d'anciens employés, des analystes, des régulateurs ou d'autres personnes.

8. Nous avons appliqué, au mieux de notre connaissance, les textes légaux et réglementaires. Des procédures ont été conçues et mises en œuvre dans la fédération, visant à garantir le respect de ces textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas connaissance de cas de non-respect susceptible de conduire à des anomalies significatives dans les Etats Financiers.

9. Toutes les opérations de l'exercice et toutes les conséquences financières de tout accord/contrat, y compris celles liées aux effets de la crise Covid-19, ont été enregistrées et correctement traduites dans les Etats Financiers.

10. Les scénarios présentés et les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptables nous paraissent raisonnables, tiennent compte de toutes les informations dont nous disposons et reflètent nos intentions ainsi que la capacité de l'entité, à la date d'arrêté des Etats Financières par le conseil d'administration, à mener à bien les actions envisagées. Nous n'avons pas connaissance d'éléments qui seraient de nature à remettre en cause les scénarios présentés et les hypothèses retenues.

11. Nous vous confirmons que :

- Nous avons pris en considération, dans les estimations comptables clés présentées dans les comptes, les risques climatiques au mieux de notre connaissance et les engagements pris par la fédération ;
- Les notes annexes présentes les principaux jugements effectués et les sources majeures d'incertitude, et ;
- Les hypothèses utilisées pour la préparation des Etats Financiers sont cohérentes avec les informations présentées dans les autres supports de communication (DPEF, rapport financier, etc.).

12. Tous les passifs et passifs éventuels dont nous avons connaissance sont inclus dans les Etats Financiers. Nous confirmons avoir pris en compte les risques climatiques et les éventuels engagements pris par la fédération dans l'évaluation des provisions.

13. L'information que nous vous avons fournie sur l'identité des parties liées ainsi que sur les relations et transactions avec celles-ci est exhaustive et l'information donnée dans l'annexe des Etats Financiers est conforme aux règles et principes comptables français. Les transactions avec les parties liées non mentionnées dans l'annexe ne présentent pas une importance significative ou ont été conclues aux conditions normales du marché.

14. Nous vous avons signalé tous les incidents de cyber sécurité susceptibles d'avoir un impact significatif sur les Etats Financiers.

Depuis le début de l'exercice jusqu'à la date de la présente lettre, nous vous avons communiqué, au mieux de notre connaissance, tout accès non autorisé à nos systèmes d'information qui a eu lieu ou a probablement eu lieu, ainsi que les rapports qui nous ont été transmis par des tiers (y compris des organismes de régulation et de contrôle ou des consultants en sécurité), dans la mesure où de tels accès non autoriss à nos systèmes d'information sont susceptibles d'avoir, individuellement ou collectivement, une incidence significative sur les Etats Financiers et tout attaque de rançongiciel (ransomware) pour laquelle nous avons payé, ou envisageons de payer, un rançon, quel qu'en soit le montant.

15. Toutes les informations entrant dans le champ d'application des conventions réglementées vous ont été communiquées conformément au Code de commerce.

16. Il n'y a pas d'éléments nouveaux par rapport aux informations qui vous ont été communiquées précédemment afin d'identifier le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) au sens des article R.561-1 et suivants du code monétaire et financier et son statut éventuel de personne exposée au sens de l'article R.561-18 du code monétaire et financier.

Stéphane FONS
Directeur

Alain GOMBERT
Président

F.D.F.R 71
Hameau de l'Eau vive
71960 LA ROCHE VINEUSE
Tél. 03.85.36.62.06